L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI 23 JUIN 1880.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.
Gén. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

Dr A. B. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin résident, Bureau, 149 rue du Canal, ... de la N.-O.,—à sa résidence. Conditions: Par jour, $4; par semaine $12, par mois $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ni des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison; amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO,
23 mai—au 15 juil — Propriétaires.

Capon Springs and Baths.
(Alkaline Lithia Waters.)
HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 15 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie, de l'uterus, de la goutte, les maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. Les eaux de nos sources ne manquent jamais de récondre les cas-calls. Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Les bains, chauds ou froids, et les douches, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et délicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des Etats à coton et à sucre.

Pension: $42 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie de Staunton Va. et Valley R. R.

Ecrivez pour des brochures ou adressez-vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE,
6juin—1m — Propriétaire.

MONTROSS HOUSE.
Anciennement Shady Grove,
Biloxi, Miss.

LE propriétaire à l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bosseli House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi soigneusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servis. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS,
Propriétaire.

Deux malles par jour.
30 mai—4 mois.

Montgomery White Sulphur Springs
MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante Watering place du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résident aux sources: Dr JAS. McG. KENT.
14 mai—2m — THOMAS WILSON.

Ouverture des
OULLUM SPRINGS
15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dyssenterie, la dyspepsie, etc, les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.
Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA,
Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.
Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. — 1er mai—2mois
Les steamers de la malle des Etats-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M.

HOTEL DE L'EUROPE,
A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

MANDEVILLE. — MANDEVILLE.
FRAPART HOUSE,
MANDEVILLE, Lne.
E. FRAPART, Propriétaire.
Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Heroïne." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1148, Nlle.-Orléans. — 2mai—2mois.

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours; Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
13av—6m

Taxes de Ville—1880.
DÉPARTEMENT DES FINANCES,
Hotel de Ville,
Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès naguères pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni frais d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mille à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mille restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON,
2 juin—1m — Administrateur des Finances.

TAPIS ET COUVERTURES

Nettoyés et remis à neuf par un procédé français nouveau et au moyen de la vapeur. Tapis de salons et autres enlevés dans le plus bref délai, emmagasinés pendant l'été et replacés pour l'hiver. Pleine et entière sécurité fournie aux familles qui honoreront le soussigné de leur confiance. Tout ordre laissé à la maison principale, rue du Canal, No 195, ou à la succursale, rue des Magasins, No 640, sera exécuté avec soin et promptitude.
22mai—1m — J. S. HERBELIN.

THE GREAT SAUCE
OF THE WORLD.
Lea & Perrins
Signature is on every bottle of GENUINE
WORCESTERSHIRE SAUCE.
Imparts the most delicious taste and zest to

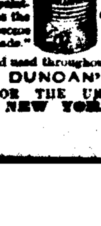

EXTRACT of a LETTER from a MEDICAL GENTLEMAN at Madras, to his brother at WORCESTER, May, 1851. "Tell LEA & PERRINS that their sauce is highly esteemed in India, and is in my opinion, the most palatable, as well as the most wholesome sauce that is made."

SOUPS,
GRAVIES,
FISH,
HOT & COLD
MEATS,
GAME, &c.

Sold and used throughout the world.
JOHN DUNCAN'S SONS,
AGENTS FOR THE UNITED STATES,
NEW YORK.

"S."
PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne.,
Mardi, 13 JUILLET 1880.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE G.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 13 JUILLET 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de $30,000,	soit	$30,000
1 Lot de 10,000,	.....	10,000
1 Lot de 5,000,	.....	5,000
2 Lots de ... 2,500,	.....	5,000
5 Lots d ... 1,000,	.....	5,000
20 Lots d ... 500,	.....	10,000
100 Lots d ... 100,	.....	10,000
200 Lots de ... 50,	.....	10,000
500 Lots de ... 20,	.....	10,000
1,000 Lots de ... 10,	.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du
MARDI, 13 JUILLET 1880.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties étant exigées et devant, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette Compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des imposteurs.

PIANOS

~~PRIX D'ÉTÉ.~~

$25 ET $50,

De moins que les prix d'hiver.

Veuillez venir et examiner mon stock—Conditions qui conviennent.

VIEUX PIANOS PRIS EN ÉCHANGE DE NEUFS.

Quelques Pianos d'occasion Américains et Français en magasin.

AGENCE POUR LA VENTE
—DES—
PIANOS.
CHICKERING,
Mathushek.
—ET—
HALE,
CÉLÈBRES DANS LE MONDE ENTIER.

ORGUES
—DE—
Mason & Hamlin.
—ET—
ESTEY
—POUR—
EGLISES ET SALONS.

LIVRES
—DE—
Musique et d'Etudes.

IMPORTATION DIRECTE
D'INSTRUMENTS
—DE—
MUSIQUE,
INSTRUMENTS de CUIVRE,
ACCORDÉONS,
NOUVEAUX ENVOIS.

Pianos accordés et Réparés.

CATALOGUES LIVRÉS SUR DEMANDE.

PHILIP WERLEIN,
135-CANAL-135

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

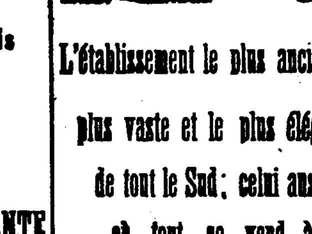

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

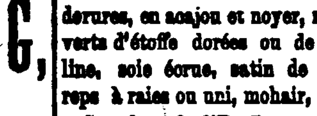

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

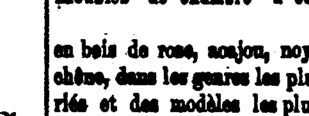

Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.

Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

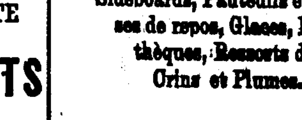

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs. Joseph Edwards.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 1235—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-sept, borné par les rues Laurel, Constance et Octavia et l'Avenue Peters, et désigné comme lots numéros trente-cinq et trente-six, mesurant, chacun, trente pieds de face à la rue Octavia, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds trois pouces.

Saisi dans les affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—23, 29, juillet 6, 13, 20, 24.

Etat de la Louisiane vs Jos. Colvin (Colvin)

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 2485. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro deux-cent-trente-quatre, borné par les rues Julia, Carondelet, Baronne et Girod et désigné comme une partie du lot numéro neuf mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de soixante-trois pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
22 juin—23, 29, 5, 13, 20 et 24 juil

Etat de la Louisiane vs. Bailey & Aldrich. Le même vs le même. Le même vs M. Bailey & M. Aldrich.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans Nos 6984, 6x23 et 6807.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Septième District de cette ville, et désigné comme ilet numéro cent cinquante, borné par les rues Madison, Dublin, Quarantième et Plum, et mesurant trois cent et un pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de trois cent vingt pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—23, 29—juil 6, 13, 20, 24

Etat de la Louisiane vs. Thos. Jordan. Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 2,745 et 1,118.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 1er juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent soixante-cinq borné les rues Dryades, Commune, Gravier et Baronne, et désignée comme suit: Le lot numéro vingt mesure vingt pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de quatre-vingts pieds; et de face sur la rue Dryades et formant le coin des rues Dryades et Gravier.

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent soixante-huit, borné par les rues Dryades, Commune, Gravier et Remparts, et désignée comme suit: Le lot numéro deux mesure vingt quatre pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 5, 12, 19, 26—juillet 1er

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans vs. Mme D. M. Flotte et Alfred Flotte, son mari.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,451.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 23 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro dix-huit du lot numéro six, borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bons-Enfants maintenant St Claude, et Plauché maintenant Marais, mesurant trente pieds trois lignes de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent dix pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de derrière du lot numéro dix neuf, cent onze pieds trois pouces cinq lignes sur la ligne du numéro dix-sept, et trente pieds cinq lignes de largeur dans le fond sur la ligne de derrière qui le divise du lot numéro dix-sept, le tout en mesure anglaise selon un plan fait par D'Hémécourt, le dix-huit décembre 1847 et déposé à l'étude de A. Mazureau, notaire. La même propriété acquise par Mme D. M. Flotte, un des défendeurs dans cette affaire de Mme Aimée Hiss, veuve de Thomas P Bozeman, par un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire en cette ville, le 7 octobre 1863 (U. O. L. 85, Folio 639.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—22, 29—juin 5, 12, 19, 23

Etat de la Louisiane vs Jean M. Clavarie. Le même vs J. M. Claverie.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 7808 et 7412.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour taxes d'Etat de 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatre-vingt quatorze, borné par les rues Canal, Dauphine, Bourgogne et Douane, et désigné comme le lot numéro neuf, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent onze pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16, 23, 30,—juil 7, 14, 20

Etat de la Louisiane vs. Demoiselle U. Furcale ou (Turcotte.)

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 5,627.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilet numéro [illegible], borné par les rues Conti, St Louis, Royale et le Passage de la Bourse, et désigné comme le lot numéro cinq mesurant quatre-vingt-deux pieds de face sur le Passage de la Bourse et quarante-trois pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16, 23, 30—juil 7, 14, 20

Etat de la Louisiane vs Veuve Albert Gilbert et le même vs la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 716 et 5427.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent vingt-trois, borné par les rues Bassin, Franklin, Conti et Bienville, et désignée comme le lot numéro six mesurant vingt et un pieds de face à la rue Bassin sur soixante-quatre pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16, 23, 30, 7, 14, 20 juil

Etat de la Louisiane vs Veuve Antoine Gonzales.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5567. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877 et 1876, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent cinq, borné par les rues Hôpital, Claiborne, Derbigny et Ursulines et désigné comme les lots numéros cinq et six, ayant vingt six pieds de face à la rue Hôpital sur quatre-vingts douze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16, 23, 30, 7, 14, 20 juil

L'Etat de la Louisiane vs. Mme A. B. Moreau.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 632.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent vingt-six, borné par la Promenade Carondelet, St-Pierre, Dumaine et Rochebleve, désigné comme suit: le lot numéro un mesurant seize pieds de face à la Promenade Carondelet sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, le lot numéro deux mesurant ... [illegible] ... sur vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Joseph H. Oglesby et als vs Joseph Hernandez.

COUR DU DEUXIÈME DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans, No 2188.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour du Deuxième District judiciaire pour les sixième et septième districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, ainsi que les voies, droits, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, à savoir:

1° Un ilet de terre situé dans le faubourg Delachaise, dans le sixième District de la Nlle-Orléans, désigné par le No 41, conformément à un plan annexé à un acte en partage de la succession de Mlle Delachaise, décédée passé pardevant Théo. Guyol, notaire à la Nlle-Orléans, le 20 avril 1868, et compris entre les rues St Charles, Apollo, Foucher et Amélia et mesurant au pied américain, trois-cent-six pieds dix pouces de face à la rue St. Charles, trois-cent-quarante-quatre pieds plus ou moins de face à la rue Foucher, deux cent-soixante-dix-sept pieds dix pouces de face à la rue Apollo et trois cent-quarante-six pieds de face à la rue Amélia.

2° Deux lots de terre situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Perdido, désignés par les numéros six et sept, conformément à un plan en date du 14 janvier 1837, déposé en l'étude de Joseph B. Marks, anciennement notaire en cette ville, les dits lots étant contigus et mesurant chacun au pied américain vingt-six pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre, situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Commune et Gravier, et désigné par le numéro neuf sur un plan dressé par H. Toerné, le 15 mars 1859, et déposé en l'étude de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-deux pieds six pouces de face à la rue St. Charles, vingt-sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Gravier, quatre vingt un pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Commune et vingt-deux pieds deux pouces de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Les propriétés ci-dessus décrites appartiennent au défendeur dans cette affaire qui les a acquises par achat, à savoir:

Celle décrite en premier lieu, la moitié du vendeur de la créancier de B. Toledano, et J. M. D. Taylor et E. Gondin et l'autre moitié de B. Hailburth, par deux actes passés pardevant E. Bouny, notaire en cette ville, le 7 août 1867 et le 20 mai 1868.

La propriété décrite en second lieu de la succession de Mme Hes. E. L. Jourdan veuve de Adelard Blondeau, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, en cette ville, le 15 mai 1875.

Et celle décrite en troisième lieu de B. Pradel, Sr., conformément à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 1er avril 1875.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

N. B.—On peut examiner la résidence rue St. Charles tous les jours de 11 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
23 juin—23 30 juillet 7, 14, 21, 24.

Etat de la Louisiane vs Nicholas J. Hoey.
Le même vs. Nich. J. Hoey.
Le même vs. la même.
Le même vs. N. J. Hoey.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 60, 70, 127, 128, 560, 629, 873.—En vertu de sept writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatre-vingt-dix-sept borné par les rues Laurel, Annonciation, Seconde et Troisième, et désigné comme lot numéro treize, mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent pieds.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro [illegible] borné par les rues Quatrième, Washington, Berlin et Dryades et désigné comme lot numéro ... mesurant quarante pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er juin—1, 7, 15, 22, 29—juillet 3

J. Dillon & Co. vs Finch Preston & Co.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,082—En vertu d'un ordre de vente du 21 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI 25 juin 1880, à 2 heures de l'après-midi, de la propriété ci-après, savoir:

52 caisses, de 4 douzaines chacune, d'huîtres de deux livres de la marque Chesapeake Oyster Co. et autres, maintenant à l'entrepôt de John Hallman & Co., situé au coin des rues Notre Dame et Tchoupitoulas, dans le premier district de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23juin—23, 24, 25 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.

Ordre de Cour.

LOUIS KOOLSBERGER vs SES CRÉANCIERS
No 11,091.

QUE LA CESSION DE BIENS DE L'INSOLvable, Louis Koolsberger, faite par les présentes, soit acceptée au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable soit tenue devant Benjamin Orr, notaire, le treizième jour de juillet 1880, à 10 h. du matin.

Que J. B. Kantz, avocat soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents, et qu'en même temps seront suspendues toutes poursuites contre la personne et les biens de Louis Koolsberger, déclaré insolvable.

Nlle-Orléans, 17 juin 1880.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
M. MARKS, Député-Greffier.
23 juin—23, 27 juin, 2 juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rosette Grandment, Veuve de Joseph Gravier.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,066.—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a demandé des lettres de curatelle, comme exécuteur testamentaire datif, dans la succession de feue Rosette Grandment, veuve de Joseph Gravier, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la demande dudit pétitionnaire.

Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
23 juin—23, 27 juin—2 juil

Succession de Louis Gassner.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,887.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par le tuteur naturelle, administrant comme telle la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
23 juin—23, 27 juin; 2 juillet.

Succession de Alfred Poux.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,365.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par les exécuteurs testamentaires dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
18 juin—18, 22, 27

Dentistes.

Dr. F. SAHUQUE & SON,
DENTISTES,
59 .... Bourbon 59

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts pièce; aurification et plombage, de 25 à 50 par cent, suivant la carte.
4 mars—1an, D, Mer, V

Révolution! Révolution!
DANS LES PRIX DES
Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de venir faire examiner les dents. Toutes les opérations de cette science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." J'expose la médaille que m'ont valu mes rateliers. Je fais voir mon diplôme dans mes salles. Extraction de dents sans souffrances.

Les prix les plus réduits de la ville.
City Dental Rooms, 156 rue du Canal.
G. P. MALONEY, D. D. S.
Anciennement des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. — 11 janv—6m

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1an—V

FRED. N. THAYER & Co.

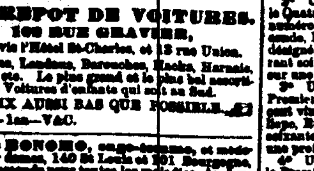

ENTREPOT DE VOITURES.
160 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.
PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
aiu—1an—V&C.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 201 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visites à toute heure.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Dans l'affaire de l'interdiction de Mme Valerie Osterie Bally, Veuve Paulin Venet.

COUR DU 23me DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse d'Iberville, No 204.—En vertu d'une commission et d'un ordre de vente, en date du 12 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Cour du 23me District Judiciaire pour la paroisse d'Iberville, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, le 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le faubourg Lafayette, en cette paroisse, désigné comme le No quatre-vingt-quatre, sur le plan original du dit faubourg, déposé en l'étude de C. Pollock, anciennement notaire en cette ville, ayant au pied français soixante pieds de face à la rue Rousseau sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur et de façade à la rue Joséphine dont il forme le coin, borné en haut par le lot No quatre-vingt-cinq, dans le fond par une ligne qui le sépare de l'ilet ou du lot No un A. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte

Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juillet 6, 13, 17

Etat de la Louisiane vs. Jno. Glock.
Le même vs. le même.
Le même vs. le même.
Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 43, 44, 812, 3001.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro vingt-neuf, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Troisième et Quatrième, et désignée comme les lots numéros un et deux, mesurant seize quatre pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de cent dix-huit pieds face à la rue Quatrième et formant le coin des rues Rousseau et Quatrième.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent soixante et onze, borné par les rues St-Denis, Philipp, Dryades et Premières, et désignée comme lots numéros onze et douze, mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Philip, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et face à la rue St-Denis et formant le coin des rues St-Denis et Philip.

Saisi dans les affaires ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1juin—1, 7, 15, 22, 29—juil—3

Otto Touché vs ses créanciers.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,702.—En vertu d'un décret de cour, en date du 11 juin 1880, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les terrains cinq et six de la section vingt sept nord-est 1/4 de nord-est, 1/4 sud 1/2 de nord-est, 1/4 de la section numéro trente-quatre et le tout de la section fractionnaire numéro trente cinq dans le comté numéro onze, sud du range numéro huit Est, dans le district sud-est, Est du fleuve Mississippi, mesurant trois cent deux 24/100 acres selon le plan officiel du voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat, étant la même terre acquise par Otto Touché de l'Etat de la Louisiane par le certificat numéro 1,203 N. S. D. le 9 juin 1873 et pour laquelle la patente numéro 1,951 lui a été donnée, patente actuellement en la possession du syndic.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil 6, 13, 16, 17

John Bonbede vs. James Williams Steele.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,467.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les cinq huitièmes indivis d'un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Magnolia & Claiborne. Le dit lot est désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Frank Gardner, le septième jour d'avril 1866, déposé en l'étude de Adolphe Boudousquié, anciennement notaire en cette ville, et mesurant vingt huit pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gravier, sur cent neuf pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur en cette affaire de James Harper Steele, conformément à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire, le 2 décembre 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15juin—15, 22, 29—jt 6, 13, 17 jul

Veuve Ellen V. Bowling vs Peter Kaiser.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,729. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Second District de cette ville, SAMEDI 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec les améliorations, droits, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou en dépendent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet de terre désigné par le No six, borné par les rues Ste Marie, St. André, Chippewa et Fulton maintenant St. Thomas, sur un plan attaché à un acte déposé en l'étude de J. F. Coffee, notaire, daté du 10 mars 1871, ladite portion ou morceau de terre mesurant quarante-six pieds huit pouces de face à ladite rue Ste Marie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-dix pieds et quarante-six pieds huit pouces dans le fond; ledit morceau et portion de terre étant formé de l'arrière partie du morceau de terre numéro un, deux et trois, acquis par le défendeur à la vente faite par le syndic des créanciers de Joseph Kaiser, conformément à un acte passé pardevant J. T. Coffee, notaire, le 26 novembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1 juin—1, 9, 15, 22, 29 juin, 3 juil

Mme Barbara S. Hearing vs Mme Apolonie Michell.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 10729.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Victoire, Eagheia et Moreau, désigné par le numéro six sur un plan dressé par A. Persac, architecte, le 21 avril 1869 et annexé à un acte à l'étude de Amédée Ducatel, notaire, le 10 mai 1869 et mesurant au pied américain trente-trois pieds sept lignes de face à la rue Victoire sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquis par la dite défendeur par achat qu'il en a fait de Hilar Ohamachet conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 7 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1, 8, 15, 22, 29, juil 3.

A. D. Doriocourt vs. Joseph H. Spearing.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,684.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, MARDI, 20 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance, Philippe et Laurel, faisant partie du terrain désigné par le numéro cinq, sur un plan annexé à l'inventaire de John H. Hermanson, le 28 février 1854, déposé dans le bureau de T. O. Stark, notaire, mesurant vingt-six pieds 3 pouces de face rue Jackson, sur cent vingt de profondeur, le dit terrain étant désigné par le No Trois, sur un plan annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. D. Doriocourt, notaire, en date du 27 juillet 1869, étant l'acte No 43 des records de 1868, et étant celui de la vente par Mary Susannah Walker à dame Marguerite Jane Sanders, épouse de John F. Spearing, le dit terrain étant borné du côté le plus près de la rue Laurel sur le dit plan annexé à l'acte du 27 juillet 1868, par le No 2, et le même fait partie d'un plus grand terrain acheté par la dite Mary Susannah Walker, le 23 août 1865, à une vente d'encan faite par C. Bullitt, marshal des Etats Unis.

Acquis par le défendeur par vente de dame John F. Spearing par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, en date du 21 septembre 1876; titre enregistré au bureau des transferts, livre 107, folio 735.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18, 25, juillet 2, 9, 16, 20.

Etat de la Louisiane vs. John Keller.
Le même vs. le même.
Le même vs. J. Keller.
Le même vs. Jos. Keller.
Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 774, 2940.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1873, 1874, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 3 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro quatre-vingt-un, borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Chippewa, et désignée comme lots B et C, mesurant soixante-cinq pieds trois pouces de face à la rue Washington, sur une profondeur de cent neuf pieds et huit pouces.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro soixante-dix-sept, borné par les rues Seconde, Première, Chippewa et Annonciation et désigné comme lots numéros dix à douze, mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de cent vingt-six pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette, dans l'ilet numéro six cent vingt-et-un, borné par les rues Dupré, Galvez, Euphrosine et Gayoso, mesurant deux cent soixante-neuf pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de trois cent douze pieds.

4° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent quinze, borné par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène, et désigné comme lots numéro vingt-trois, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTES PAR LE SHERIF.

Etat de la Louisiane vs Wm. Henry.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1302.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Banks et Clark et l'avenue Hagan, et désigné comme ilet numéro six cent quatre vingt six.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Palmyre, Ga quet, Scott et Pierce, et désigné comme ilet numéro sept cent cinquante quatre.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro sept cent quatre vingt quinze, borné par les rues Ulloa, Napoléon, Nouveau Canal et Alexandre, et désigné comme lots numéros six à dix neuf, mesurant—

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3juin—3, 10, 17, 24, 31 juillet 6

Etat de la Louisiane vs. Margaret D James.
Le même vs. la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Nos. 3152 et 1170. En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 6 Juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir.

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet au méro trois cent vingt neuf, borné par les rues Lafayette, Girod, Franklin et Liberté, et désigné comme lots numéros six à dix, mesurant cent quarante et un pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de cent quinze pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3juin—3, 10, 17, 24, 31,—juil. 6.

Etat de la Louisiane vs J. V. Gourdain
Le même vs le même.
Le même vs le même.
Le même vs Mme J. V. Gourdain.
Le même vs la même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1076, 3206 et 3039 et Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans No 18,906, 18,902. En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par les Honorables Quatrième et Troisième Cours de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876, 1877 et 1871 je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 6 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent quatre-vingt-trois, borné par les rues St-Bernard, Columbus, St Claude et Marais, et désignée comme lot numéro quatorze, mesurant soixante quatre pieds de face à la rue St Bernard sur une profondeur de cent trente-neuf pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro cinq cent trois borné par les rues Columbus, Laharpe, St-Bernard, Marais et Villeré, et désignée comme lot numéro trente-deux, mesurant trente pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent six pieds.

3° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro cinquante-deux A, et connu comme le morceau de terre de Gourdain, s'étendant du fleuve au bois, mesurant un demi arpent de face à la Levée sur une profondeur de quatre-vingts arpents.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3, 10, 17, 24, 31, 6 juillet

Etat de la Louisiane vs. J. B. Aubert.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2,009—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celle Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI 26 juin 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'ilet numéro trois cent cinq, borné par les rues Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et désigné comme le lot numéro trente-trois, mesurant trente-quatre pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
25 mai—1, 8, 15, 22, 26 juin

Etat de la Louisiane vs Mrs Saml H. Brown.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent seize, borné par les rues Quatrième, St Charles, Prytania, Washington, et désigné comme lots numéros dix-neuf et vingt quatre, mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX.
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8, 15, 22, 29—juil 6, 10

Etat de la Louisiane vs. Theodore Maka.
Le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même, le même vs. le même.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 4400, 4401, 4172, 4161, 4309, 4310.—En vertu de six writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville désigné comme ilet cent soixante-trois, borné par les rues Short, Plum, Cinquième et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante et un pieds de face à la rue Short, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

Un certain ilet de terre situé dans le Septième District de cette ville et désigné comme ilet numéro cent quatre-vingt-dix, borné par les rues Jeannette, Short, Cinquième et l'Avenue Carrollton, mesurant deux cent soixante-quinze pieds de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de trois cent et un pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 juin—22, 29, juillet 6, 13, 20, 24.

Etat de la Louisiane vs. succession de Jos. Belsom.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. Nos 1596 et 2557—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 24 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent cinquante six, borné par les rues Camp, Chestnut, Upperline et Lyon et désigné comme lots numéros six à sept, et une moitié du lot numéro huit mesurant cent quatre pieds de front au rue du Camp sur une largeur dans le fond de cent trois pieds et façade à la rue Chestnut sur une profondeur et façade de trois cent et vingt trois pieds à la rue Lyon et trois cent quatre-vingts pieds sur l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22, 29, juillet 6, 13, 20, 24

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allain Pierre,	Hobbs Mme, née Dumas
Aunes François,	Juvan Eugénie.
Adous Charles,	Lochatre John,
Audibert François,	Lafon De Marie,
Bistes Jean,	Lacase Charles Pierre Joseph,
Barrett de Mazaria,	Lanel Jean Marie,
Bagei Augustin,	Lanan Jean Emmanuel,
Banneval Me,	Le Bayer Adelaide,
Brunet Antonin,	Le Boucher Julien Etienne,
Barnell Joseph Emile,	
Bernes Léopold,	Lacroix Pierre Paul,
Bietta Charles Louis,	Laborde Vve Pierre et Gabriel,
Basse Marcellin,	
Branner Marie,	Lacabe Antoinette et Jean Baptiste,
Burthe Vve Joseph Frédéric,	
Border Vve, née Sogalar,	Lassalle Joseph,
	Latapie Lin,
Caisseiller Albert,	Lahabat Gabriel,
Cawalasier Joseph,	Lacase François,
Charpeau,	Lahite Vve,
Castaing Jean François,	Michelet Louis A.
Castex Marie Anne,	Masané Pierre,
Charpentier Louis Abraham,	Marque Jules,
	Magnard Jean Baptiste
Cahen Salomon,	Maurian François,
Casse Louis,	Mark Wm Augustin,
Canard Mr,	Meinet Constant Jacques
Canasi Dominique,	
Cariset Henry,	Meral Jean Baptiste,
Ceres Gabriel,	Muller William,
Courtade Eugène,	Masoné Pierre,
Desperray Jean Marie,	Massatre Pierre,
Despagnet Mr,	Meyail Jean,
Dussan J & Cie,	Pesch L. N.
Dumas Alcée, Alcée Pierre fils,	Penlonge, les époux Chaillon,
Dumas Ernest-Edouard,	Pasquier Arsène,
Dormier Jules Victor,	Poisson Jules,
Delesche Claude,	Pradlh Florentin,
Debrey François,	Peirson Philippe Auguste,
D'Icard de Poatmant, Théodore,	
D'Azun Ernest,	Putanchac Paul,
Dethan Joseph Léon,	Paquant Ernest Michel,
Duhamel Mme Vve,	Philastre Eugène,
Genil,	Pasquet Dominique,
Frémaux Léon,	Pasnot Constant,
Frémaux Mr,	Regard Ferriol,
Paque Jean Baptiste,	Simon Antoine,
Flauch Charles,	Salomon Mathieu,
Guitraird Mme Vve Joseph,	Simon Jean,
	Sampson Gilles,
Garlepied Edouard & Mme,	Savignac Paul,
	Thevellin Mr
Gros Victor,	Touzet Michel,
Grainderge Auguste,	Thiel Pierre,
Grambois Eugénie,	Vial Félix,
Gardey Joseph,	Vallé François,
Guyenet Joseph,	Vuchier Jean,
Harent Delphin,	Vergnole Michel,
	Yung Michel.

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 15 Mai 1880.
Le Consul de France.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées de très grande valeur dans le Quatrième District.

Coin des rues Seconde et St. André.

Rue Seconde, entre celles St. André et St. George.

Coin des rues Troisième et St. André.

Rue St. André, entre celles Seconde et Troisième.

Coin Troisième et St. André, dans l'ilet borné par la rue Quatrième.

Rue Washington, entre celles Johnson et Galvez et coin Washington et Galvez.

Rue Washington, entre celles St. Patrick et St. Denis.

Veuve Philip Hoer, administratrice, &c. vs Louis Haindel et autres, pour effectuer un partage.

No 26,078, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus daté le 24 avril 1880 et le 29me jour d'avril 1880 et conformément aux volontés et recommandations d'une assemblée de famille en faveur du mineur Martin Haindel, dûment homologué le 24 mai 1880, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1o Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, St-George, Troisième et Quatrième, formant l'encoignure des rues Troisième et St André, mesurant 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces sur la rue St-André, selon un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880.

2o Six lots de terre dans le même district, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, St-André et St George, désigné par les lettres A, B, C, D, E et F, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, daté 8 mai 1880. Le lot A avec les améliorations forme l'encoignure des rues Troisième et St-André et mesure 25 pieds 10 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 106 pieds sur la rue Troisième et se compose du lot 13 et une partie du lot 14. Le lot B, avec les améliorations, touche au ci-dessus, mesure 22 pieds 10 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 100 pieds et se compose d'une partie des lots 14 et 15. Le lot C (terrain nu) touche au lot B, mesure 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-André sur, 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie des lots 15 et 16. Le lot D. (terrain nu) touche au lot C et mesure 30 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St André sur 100 pieds de profondeur et se compose d'une partie du lot 16 et du lot 17. Le lot E (bâtisses) forme l'encoignure des rues Seconde et St André touche dans le fond au lot D, et mesure 36 pieds 10 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce sur la rue St André, et se compose d'une partie des lots 18, 19, 20, 21 et 22. Le lot F. (bâtisses) touche au lot E, mesure 56 pieds 2 pouces de face à la rue Seconde sur une profondeur de 129 pieds 1 pouce et se compose de la balance des dits lots 18, 19, 20, 21 et 22.

3o Un lot de terre avec les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington ou Cinquième Upper Line, Johnson et Galvez, désigné par la Lettre A sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 8 mai 1880, formant l'encoignure des rues Washington et Galvez, et mesurant 95 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur de 129 pieds 3 lignes sur la rue Galvez. 216 pieds 7 pouces sur le côté du lot B et 97 pieds 1 pouce 3 lignes sur la ligne du fond s'étendant sur la rue Upper Line, et se compose d'une partie des lots 5, 6, 7, 8, 9, 10. Ensemble avec tel droit, s'il en est, que peut avoir le dit terrain A au morceau de terre marqué D. lequel morceau de terre D se trouve dans le même carré et compris entre les anciennes et les nouvelles limites les rues Upper Line, Galvez et le prolongement de la ligne de profondeur du terrain B, le plus rapproché de la rue Johnson et mesure 16 pieds 10 pouces et 7 lignes de face rue Galvez, même mesure sur la ligne de derrière et parallèle à la rue Johnson, sur 97 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et de face rue Upper Line et la même profondeur sur l'autre ligne de profondeur contigu aux terrains A et B dans le fond, ensemble, les bâtisses et améliorations sur le dit morceau de terre D.

4o Un autre morceau de terre avec les améliorations situé dans le même district et le même ilet que celui ci-dessus, désigné par la lettre B, mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, 22 pieds 10 pouces et 5 lignes dans le fond sur une profondeur de 216 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise du lot A et 220 pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et se compose de la balance des lots 5, 6, 7, 8, 9, 10, ensemble avec le droit s'il y en a que le dit lot B pourrait avoir à cette portion de terre marquée C, lequel morceau de terre C est situé dans le même ilet et compris entre les nouvelles et vieilles lignes de rue de la rue Upper Line et la prolongation des lignes de face du lot B et mesure 23 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Upper Line et les mêmes dimensions sur la ligne du fond sur 16 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

5o Deux lots avec bâtisses dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington ou Cinquième, Quatrième, St Denis et St Patrick, et désignés par les lettres D et E, sur un plan de D. E. Seghers, architecte, en date du 9 mai 1880. Le lot D forme l'encoignure de St-Patrick, mesure 36 pieds de face à la rue Washington, sur 110 de profondeur et se compose d'une partie du lot 5 et de tout le lot 4. Le lot E touche au lot D et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue Washington, sur 129 pieds de profondeur sur le côté de la rue St-Denis. 110 pieds sur une première profondeur sur le côté du lot D et de la ligne parallèle à angle droit, 6 pieds 3 pouces sur une ligne parallèle à la rue Washington, puis une seconde profondeur de 19 pieds à la ligne du fond du dit lot qui mesure 30 pieds 10 pouces, se composant de la plus grande partie du lot No 5 seulement.

Conditions: Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, les acquéreurs consentiront leurs billets pour ces paiements, billets garantis par hypothèque spéciale, lien du vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons à la convenance des vendeurs, la propriété devant être assurée et les polices d'assurance transférées aux vendeurs, en cas de procès pour le recouvrement des billets et celle de non aliénation stipulés, les acquéreurs assumant, en sus du prix d'adjudication, le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1880, et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les acquéreurs auront néanmoins la faculté de payer en plein le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant Ald. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
26mai—juin 2, 9, 16, 23, 26.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.
Ameublement de salon et de salle à manger, Piano, miroirs, tapis, stores, meubles de cuisine, &c.

Succession de Sarah A. Hines, veuve en première noce de John H. Harrison, et épouse décédée de William Hines.

No 41,976—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 23 juin 1880, à 11 heures du matin sur les lieux au coin des rues St-Charles et Première en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 8 juin 1880, il sera positivement vendu à l'encan:

Toute les meubles de maison, le mobilier etc, appartenant à la dite succession, comprenant en partie, ameublements de salon, salle à manger et chambre à coucher, piano, miroirs, tapis, stores, candélabres, meubles de cuisine etc, le tout d'après un inventaire enregistré en cette cour.

Conditions: Comptant, avant livraison.
11 juin—11, 15, 19, 22, 23.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quinze actions du fonds Capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, à l'encan.

Succession de T. P. R. Vincent, No. 41997.—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 43 rue Royale—MERCREDI, 23 juin 1880, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1880,

Quinze actions du fonds Capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—comptant sur les lieux.
11 juin—11, 19, 23.

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 10 cts le gallon. — 10 mars—1an

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département Exécutif.

ATTENDU que d'après la SECTION 3040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou ces places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à telle détention ou quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et la cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
5 mai—au 16—1m80.

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
424....RUE ST-CLAUDE....424
Entre Ste-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques faits et Havane. Stock de vingt 200,000 cigares. Prix très réduits.

L'Abeille de